

Lille, le 28 octobre 2020

Emilie JANKOWIAK,  
Secrétaire académique du SNEP-FSU  
Jacques ALEMANY,  
Secrétaire académique du SNUEP-FSU  
Jean-François CARÉMEL,  
Secrétaire académique du SNES-FSU

A

Madame le Recteur de l'académie de Lille  
HÔTEL ACADÉMIQUE  
144 RUE DE BAVAY  
59000 LILLE

Madame le Recteur,

Le Ministre a annoncé mardi matin la prise en charge des élèves à 10h00 le jour de la rentrée afin que les collègues puissent se concerter.

Cette réponse correspond à nos attentes.

Nos organisations souhaitent cependant qu'une certaine souplesse soit accordée, par exemple dans le second degré, pour les collègues n'étant pas de service le lundi matin. D'autre part, il nous paraît inévitable de tenir compte des contraintes des collègues parents d'élèves, qui n'auront pas pu s'organiser dans un délai si court. Nous souhaitons par ailleurs qu'il soit rappelé à l'ensemble des personnels qu'il s'agit d'une invitation.

Par ailleurs, pour le contenu des échanges avec les élèves, les ressources mises à disposition par le ministère doivent s'entendre comme des propositions afin de respecter la liberté pédagogique des collègues, quel que soit le niveau d'enseignement, qui devront prendre en compte la connaissance qu'ils ont de leurs élèves, leur âge, leur chemin de réflexion et leurs questionnements etc.

Dans cet esprit, et conformément aux engagements ministériels, il ne nous paraît pas envisageable que certain.e.s collègues (professeurs principaux, professeurs-documentalistes, CPE, professeurs en charge de l'EMC, etc.) fassent l'objet de sollicitations particulières, puisqu'il s'agit d'organiser une rentrée sereine à l'initiative des équipes qui sauront adapter la prise en charge des élèves dans le contexte.

Enfin, nous demandons que la présence éventuelle d'él.u.e.s pendant le temps de recueillement, fasse l'objet d'une concertation avec nos collègues sur son opportunité, et n'intervienne qu'avec leur accord dans un climat que nous voulons apaisé. Dans les EPLE, pour le cas où cette présence serait prévue, nous demandons à ce que les représentant.e.s él.u.e.s des personnels soient systématiquement invité.e.s es qualité, et que les chefs d'établissement en soient informés.

Nous souhaiterions également que la presse ne soit pas conviée à cet hommage. Nous ne doutons pas, au vu des échanges que nous avons eus ensemble depuis l'assassinat de notre collègue que ces demandes feront accord.

Par ailleurs, en fonction des annonces de ce mercredi soir, nous reviendrons vers vous pour évoquer les conditions particulières de cette rentrée en présentiel ou en distanciel.

Nous vous prions de croire, madame le Recteur, en notre profond attachement au service public d'Education Nationale.

Pour le SNEP-FSU,  
Emilie Jankowiak

Pour le SNUEP-FSU,  
Jacques Alemany

Pour le SNES-FSU,  
Jean-François Carémel

